

Lettres de noblesse et lettres d'armoiries concédées à des Vaudois [suite]

Autor(en): **Dubois, Fréd.-Th.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **48 (1934)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-744741>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lettres de noblesse et lettres d'armoiries concédées à des Vaudois

par FRÉD.-TH. DUBOIS.

(Suite)

Dufour. 1816. Frédéric-Auguste I^{er}, roi de Saxe, accorde le titre de baron avec augmentation d'armoiries à Jacques-Ferdinand Dufour le 4 septembre 1816.

Marc-Antoine Dufour, originaire de Sauve en Languedoc, s'était établi à Leipzig. Il avait épousé Jeanne-Henriette de Rapin-Thoyras. Son fils Jacques-Marc-Antoine, né en 1737, s'était établi à Yverdon et fut reçu bourgeois de cette ville le 1^{er} janvier 1779. Il épousa Anne-Louise Pallard de Genève et mourut en 1806. Son fils Jacques-Ferdinand, né en 1766, épousa à Lyon en 1792 Anne-Pauline Féronce. Il rendit de grands services à la Saxe pendant les guerres du premier empire et il eut avec Napoléon I^{er} plusieurs entretiens dont le résultat fut de faciliter d'une façon importante la situation de la Saxe. En récompense des services qu'il rendit ainsi, le roi de Saxe, Frédéric-Auguste I^{er}, le créa baron par diplôme du 4 septembre 1816, en lui accordant le droit de relever le nom de sa mère et de se nommer Dufour Féronce. Il reçut en outre les armes suivantes: *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'or à six rais, et en pointe d'un cygne, le tout d'argent, au chef de gueules chargé d'une guivre rampante d'argent.*

Le diplôme original est conservé dans la famille et la minute de celui-ci existe encore aux Archives d'Etat de Saxe (Sächsisches Hauptarchiv) à Dresde.

Cette famille est restée fixée dès lors en Allemagne et elle est représentée aujourd'hui par le petit-fils de Jacques-Ferdinand, soit le baron Albert Dufour de Féronce à Berlin, ancien sous-secrétaire général de la Société des Nations et ancien ministre d'Allemagne à Belgrade.

de Senarclens-Grancy. 1822. Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, accorde le titre de baron à Onno-Adolphe-Marc-Willem de Senarclens-Grancy, le 4 juin 1822.

Cette très ancienne famille de la noblesse vaudoise, ministériale des sires de Cossonay, apparaît déjà au XII^e siècle. Guichard de Senarclens est cité en 1140, Aymon en 1164 et Ebal en 1180. Elle a possédé de nombreuses seigneuries dans le Pays de Vaud, soit: Senarclens, Grancy, Gollion et St-Denis, Dullit, le Rosey à Bursins, Vinzel, le prieuré de Perroy, Vufflens-le-Château, Chigny et Clarmont. Elle a donné de nombreux officiers au service étranger.

Pierre-Daniel de Senarclens (1689—1751), allié de Gingins-La Sarra, seigneur de Vufflens et de Grancy, a été le chef des différentes branches actuellement existantes. Son fils aîné Henri-Louis (1727—1794), allié de Gingins-Eclépens, fut le chef de la branche de Vufflens représentée aujourd'hui par le Dr Victor de Senarclens à Genève; tandis que son fils cadet Auguste-Victor (1733—1808), allié de Chandieu, dernier seigneur de Grancy, fut le chef de la branche de Grancy. Charles-Auguste-Paul-Louis, né à Lausanne le 1^{er} août 1757, fils de ce dernier, fut le chef d'une branche devenue hollandaise. Il entra fort jeune au service des Pays-Bas et parvint au grade de major et se fixa dans ce pays où il mourut en 1804. Son fils Onno-Adolphe-Marc-Willem, né le 30 juillet 1780 fut agrégé à la noblesse du

Brabant par lettres du 28 août 1814 et le 4 juin 1822 le roi lui accorda le titre de baron transmissible par ordre de primogéniture¹⁾. Il fut seigneur de Haanwijk, Boxtel et Liempde. Il fut président du Conseil militaire, puis capitaine au service de Hesse-Darmstadt. Il mourut le 19 juillet 1836. Le dernier représentant de cette branche hollandaise fut son petit-fils: Guillaume-Jules-Antoine, baron de Senarclens de Grancy, né à Haanwijk le 4 mars 1856, décédé le 29 janvier 1926. Il a laissé deux filles mariées en Hollande.

Un frère de Charles-Auguste-Paul, soit: César-Auguste (1765—1836), fut le chef des deux branches encore existantes de Darmstadt et de Vienne. De ses deux fils, Auguste-Louis (1794—1871), entré au service étranger, fut grand écuyer et général-major à la cour du grand-duc de Hesse à Darmstadt. Son fils aîné, Louis (1839—1910), chambellan du grand-duc de Hesse, a laissé un fils tué à la guerre et quatre filles vivant à Darmstadt. Son fils cadet, Albert-Louis-Frédéric (1847 à 1901), fut chambellan et général aide-de-camp du grand-duc de Hesse et général-major au service de Prusse. Son titre de baron fut reconnu en Hesse le 14 avril 1880. Il a laissé une fille et un fils: Alexandre-Louis, né le 25 août 1880, ancien capitaine de frégate²⁾.

Un autre fils de César-Auguste, soit: Adolphe-Ferdinand-Henri (1805—1863) fut le père d'Emile Théodore de Senarclens (1835—1919), chef de la branche établie en Autriche; nous le retrouverons plus loin.

de Constant de Rebecque. 1824. Guillaume I^{er} roi des Pays-Bas, incorpore par décret du 19 octobre 1824 Guillaume-Anne de Constant de Rebecque dans la noblesse néerlandaise avec le titre de baron.

Cette famille originaire de l'Artois se réfugia en Suisse pour cause de religion avec Auguste Constant, qui s'établit tout d'abord à Genève vers 1567, puis à Lausanne en 1590 où il mourut en 1593. Son fils David fut reçu bourgeois de Lausanne en 1614. Philibert, fils de David (1615—1678), eut six fils. De ceux-ci David (1638—1733), pasteur et professeur de théologie à l'Académie de Lausanne, fut le chef de la branche encore existante, tandis que son frère Gabriel, née en 1652, fut le chef de la branche cadette qui s'est éteinte avec César-François (1777—1868) et sa fille Phanie (1844—1931).

Samuel (1676—1756), fils de David, entra au service de Hollande, se distingua à la bataille de Ramillies, fut colonel en 1727, général-major en 1742, puis lieutenant-général en 1748. Il acheta en 1725 la seigneurie d'Hermenches et celle de Villars-Mendraz en 1753. Un généalogiste de cette époque avait confondu la personne d'Augustin Constant, l'ancêtre de Samuel, mort en 1593, avec Augustin de Constant, seigneur de Rebecque, qui soutint avec éclat la cause du protestantisme en France, mais qui mourut en 1621. C'est cette confusion qui induisit en erreur Samuel Constant et il se crut ainsi fondé à revendiquer l'ancienneté et les titres de cette seconde famille. Au vu de cette ascendance il obtint du Conseil souverain de Berne une reconnaissance de la noblesse de sa famille par décret du 2 juin 1725³⁾. Il

¹⁾ Nederland's Adelsboek, par le baron d'Ablaing van Giessenburg. 1887 p. 155 et: Nederland's Adelsboek 1917, 15e Jaargang. Voir p. 137.

²⁾ Gothaisches Genealogisches Taschenbuch der Freiherrlichen Häuser vom Jahre 1933. Seite 501 ff.

³⁾ Henri Vuilleumier: Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois. Lausanne 1927—1933. Voir Tome II, p. 589.

mourut en 1756 et fut enseveli dans le chœur de la cathédrale de Lausanne où son mausolée existe encore¹⁾.

Son fils David-Louis (1723—1785) entra au service de Hollande, puis de France. Il parvint en 1780 au grade de maréchal de camp. Ses deux fils furent les chefs de deux rameaux. Le premier, Guillaume-Anne (1750—1838), fut général en Hollande et en Angleterre, ministre du roi Guillaume et gouverneur de Bruxelles. Il fut incorporé dans la noblesse néerlandaise avec le titre de baron en date du 19 octobre 1824, et sous la dénomination de « Constant Rebecque de Villars »²⁾. Ce rameau s'est éteint avec Willem Anne, baron de Constant Rebecque de Villars, né en 1827, décédé en 1894, qui a laissé deux filles: Justine-Thérèse-Cécile, née en 1855, et

Cécile-Alexandrine, née en 1857, veuve du comte de Puckler (à Jouxten-Mézery), fixées toutes deux à Bagnière de Bigorre (H^{te} Pyrénées).

Le second rameau descend d'Auguste-Louis-Philippe (1814—1902), frère de Guillaume-Anne. Il est représenté aujourd'hui par Marc-Rodolphe, son arrière-petit-fils, né en 1885, fixé à Bruxelles.

Un autre fils de Samuel, soit François-Marc-Samuel (1729—1800), fut le chef d'une seconde branche encore existante. Nous retrouverons son fils Jean-Victor plus loin.

de Polier. 1826. Charles X, roi de France, accorde le titre de comte à Pierre-Amédée-Charles-Guillaume de Polier et à son frère Georges-Maximin-Jacques-Henri le 27 janvier 1827.

Les Polier, famille noble du Rouergue, s'établirent dans le Pays de Vaud avec Jean, secrétaire du roi de France, qui vint en Suisse en 1553 comme



de POLIER.

Fig. 81. Ex libris de la famille de Polier.

chargé d'affaires et où il resta. Il se fixa à Lausanne en 1575 et acquit la bourgeoisie de cette ville la même année. Son fils Jacques (1559—1623) fut seigneur de Bottens. Cette famille qui donna de nombreux conseillers et un bourgmestre à la ville de Lausanne, des pasteurs et professeurs, des officiers au service étranger et un Préfet du Léman, se divisa en plusieurs branches. Pierre (1670—1747), arrière-petit-fils de Jacques, fut le chef de la branche de Bottens, seule encore existante aujourd'hui. Son petit-fils, le colonel Antoine-Louis-Henri (1741—1795), joua un certain rôle dans la Compagnie anglaise des Indes, dont il fut ingénieur en chef, puis général au service de l'empereur des Mogols. Il rédigea

¹⁾ Voir: *Archives héraldiques suisses*, 1930, page 201, Fig. 263.

²⁾ Voir: *Nederlands Adelsboek* par le baron d'Ablaing von Giessenburg 1887 p. 100 ed *Nederlands Adelsboek* 1913, 11e Jahrgang p. 111.

d'importants mémoires sur l'histoire des Indous et rapporta une riche collection de manuscrits orientaux. Il laissa deux fils de sa femme Anne-Rose-Louise Bert-houdt van Berchem: Adolphe, né le 18 juin 1795, sortit premier de l'Ecole Polytechnique de France et fut ingénieur du génie maritime. Il fit les dernières campagnes de l'Empire comme officier d'état-major et fut décoré de la Légion d'honneur par Napoléon. Sous la Restauration il fut admis dans le corps royal d'état-major.

En récompense de divers services et en considération de l'antique noblesse de sa famille, le roi Charles X lui accorda, ainsi qu'à son frère, le titre de comte héréditaire sur institution d'un majorat (rentes sur l'Etat) par lettres patentes du 27 janvier 1827¹⁾ avec règlement d'armoiries: *d'argent au coq de sable crété, becqué et éperonné de gueules* (Fig. 81.)

Polier fut ensuite (par autorisation de 1827) officier en Russie où il épousa la princesse Barbe Schakowskey, veuve du comte Schouvaloff. Il gagna la confiance du Tsar qui le fit chambellan à l'occasion de son mariage, et le créa, en 1829, chevalier de Sainte-Anne 2^e classe, il lui accorda aussi les titres de Conseiller d'Etat et de maître des cérémonies de la cour. Il mourut sans postérité à St-Pétersbourg le 10/22 mars 1830.

de Meuron. 1828. Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse et prince de Neuchâtel et Valangin, concède le titre de comte à Gustave de Meuron le 11 mars 1828.

Nous avons cité plus haut Théodore Meuron, anobli en 1763 (voir Archives héraldiques 1932, page 24). De ses petits-fils l'un, Charles-Daniel (1738—1806), fut lieutenant-général au service d'Angleterre et propriétaire du Régiment Meuron. Il fit en 1796 l'acquisition du château et de la seigneurie de Bonvillars près Grandson. Son frère Pierre-Frédéric (1747—1813), fut lieutenant-général au service d'Angleterre, commandant du régiment de son frère et gouverneur de l'île de Ceylan. Il laissa un fils, Gustave (1789—1830), qui fut lieutenant-colonel et chambellan en Prusse et ambassadeur de ce pays à Berne, Munich et Copenhague. Le 11 mars 1828, un ordre de cabinet du roi Frédéric-Guillaume III lui accorda l'autorisation de porter à l'avenir le titre de comte¹⁾. Il avait épousé Henriette de Villich, dont il n'eut pas d'enfants.

Un autre petit-fils de Théodore, Théodore-Abram, né en 1741, hérita de son frère Charles-Daniel le château et le domaine de Bonvillars où il vint s'établir. Il laissa un fils, Henri-Auguste, qui fut officier en Prusse et chambellan, puis lieutenant-colonel dans l'armée fédérale en 1815. Il avait épousé Justine de Luze. Celle-ci étant veuve demanda après la mort de son beau-frère Gustave de pouvoir relever le titre de comte accordé à ce dernier. Un ordre de cabinet daté du 9 janvier 1830, autorisa Justine de Meuron à continuer, ainsi que son fils Théodore et sa fille, à se servir du même titre²⁾.

Nous signalons cette concession et ce transfert de titre ici, parce que Théodore-Abram de Meuron et son fils Henry-Auguste furent reçus bourgeois d'Yverdon le 7 mai 1818 et admis comme citoyens vaudois le 22 mai 1818. Cette branche est représentée aujourd'hui par M. Max de Meuron à Genève, fils d'Auguste (1838—1910), colonel d'artillerie et Président du Tribunal de Rolle.

¹⁾ Vicomte A. Révérend: Titres, anoblissements et pairies de la Restauration. 1814—1830. Tome V pages 389—390. Paris 1905.

²⁾ Nobiliaire du pays de Neuchâtel, par Jean de Pury. Archives héraldiques suisses 1899, pages 19 et 20.

de Polier. 1828. Frédéric-Guillaume, roi de Prusse accorde le titre de comte à Georges-Maximin-Jacques-Henri de Polier le 18 mars 1828.

Georges-Maximin-Jacques-Henri de Polier, frère d'Adolphe que nous venons de citer ci-dessus (voir page 83), naquit le 18 juillet 1793. Il épousa en premières noces, en 1828, sa cousine Anne-Wilhelmine-Eugénie Berthoud van Berchem. Le roi de Prusse lui accorda le titre de comte par diplôme du 18 mars 1828. Il épousa en secondes noces Marie de Zeppelin dont il eut deux fils. Il mourut à Bümpliz le 2 août 1842. Le second de ses fils, Charles-Guillaume Maximilien, seul fit souche. Né à Genève le 3 octobre 1839, il entra au service étranger et fut officier en Hongrie et en Wurtemberg. Il alla s'établir en Allemagne, où il épousa en premières noces Olga Schröder et en secondes noces Martha Schröder, sa belle-sœur. De ses deux fils le premier, Maximilien, né à Hambourg, le 19 juin 1876, épousa en 1901 Sybille von Gustedt dont il a eu trois fils et deux filles; le second, Ferdinand, est né le 26 janvier 1888. Les représentants actuels de cette ancienne famille lausannoise sont établis dans le Mecklembourg¹⁾.

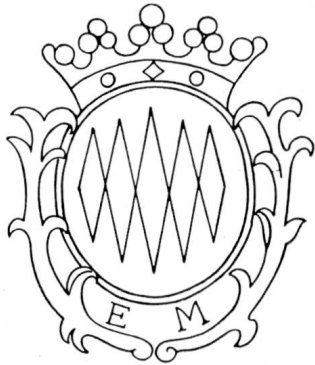


Fig. 82.
Marque à feu d'Emmanuel Monod
père du Landammann.

Monod. 1830. Nicolas I^{er} empereur de Russie, accorde des lettres de noblesse à Henri Monod le 24 janvier 1830.

La famille Monod est de vieille souche vaudoise. Elle apparaît à Romainmotier dès 1337. L'orthographe primitive de ce nom était Aymonod, nom dérivé du prénom Aymon. Par abréviation Aymonod se transforma en Monod. D'après la généalogie de cette famille²⁾ une branche de cette famille s'établit au Pays de Gex, au XV^e siècle, et au XVI^e siècle un de ses membres revint au Pays de Vaud, soit Jacques qui acquit des terres à Vullierens. Son petit-fils s'établit à Morges en 1660. En 1672 deux branches de la famille se séparèrent, l'aînée fut reçue bourgeoise de Genève et se transporta au commencement du XIX^e siècle à Paris, où elle existe encore et a donné des hommes distingués à la France³⁾. La branche cadette représentée par Jean-François Monod (1674—1755) resta à Morges³⁾. Ce dernier épousa Judith d'Uchat de Boyville, d'Alençon). Vers 1706 les armes primitives de la famille: *d'azur à un avant-bras en fasce, issant du flanc senestre, tenant un os, placé en pal, d'argent*, furent abandonnées pour relever alors les armes de la famille de Judith d'Uchat, soit: *d'argent à cinq fusées de gueules posées en fasce*. (Fig. 82.)

Henri Monod (1753—1833) petit-fils de Jean-François, docteur en droit, fut lieutenant baillival à Morges, puis après la Révolution vaudoise, président de la Chambre administrative du Canton du Léman et préfet du Léman sous la République helvétique. Il fit partie de la Consulta helvétique à Paris et fut un des dix commissaires choisis dans cette assemblée pour discuter avec Bonaparte l'Acte de médiation. En 1803 il fut nommé membre à vie du Grand Conseil du Canton de Vaud et fit partie du premier Petit Conseil dont il fut le premier président. Il représenta le Canton de Vaud à plusieurs Diètes helvétiques. En 1815 il fut

¹⁾ Voir la généalogie de la famille Polier dans le Tome I^{er} du *Recueil de généalogies vaudoises*.

²⁾ *Notice biographique sur la famille Monod de Morges*, par Henri Monod-de Buren. Neuchâtel 1896.

³⁾ *Les Monod et leurs alliés*. Nancy 1893.

élu au Conseil d'Etat et parvint aussitôt à la charge de Landamman du Canton de Vaud. Il mourut en 1833¹⁾. Sa cousine germaine Esther (1764—1844) fut dame d'honneur et grande-gouvernante de la grande-duchesse Hélène de Russie. Le 19 août 1799, par ukase impérial signé de l'empereur Paul I^{er}, elle reçut de la famille impériale de Russie, en témoignage de reconnaissance et d'affection la terre seigneuriale de Rujen-Grosshof en Livonie. Ce domaine appartenant à la couronne impériale, de l'étendue de 12150 hectares, avait une population de 620 paysans. Il était situé dans le cercle de Wolmar près Riga. Esther de Monod, dame de Grosshof, épousa Charles de Rath, général au service de Russie. Elle habita cette importante terre, puis en 1826 en fit donation à son neveu Jean-Louis-Emmanuel-Henri Monod. Celui-ci, fils du Landamman Monod, né en 1783, fut membre du Grand Conseil du Canton de Vaud, conseiller de Légation, colonel fédéral, président du Conseil de guerre. Il fit partie de la députation aux souverains alliés et à Louis XVIII et fut député à la Diète fédérale en 1812, 1817 et 1830, et commissaire fédéral en 1831. Lorsqu'il reçut de sa tante la terre de Rujen-Grosshof il en fut reconnu le 18/30 août 1826, propriétaire et seigneur par la „Ritterschaft“, ordre équestre (de Livonie). Il fut ensuite nommé colonel russe, puis, par ukase impérial du 24 janvier 1830, il fut créé, lui et sa descendance, noble russe par l'empereur Nicolas I^{er}²⁾. Un deuxième ukase suprême du 29 janvier de la même année ordonne à la Direction du Gouvernement Livonien et à la Régence de Riga de recevoir le colonel Henri de Monod dans le corps de la noblesse livonienne. Il avait épousé à Paris en 1806 Hélène-Charlotte Boehtlingk, de St-Pétersbourg, dont la sœur était la femme de Frédéric-César de La Harpe.

La descendance d'Henri Monod est représentée aujourd'hui par son petit-fils, M. Henri Monod-de Buren, à Morges, et par les neveux de ce dernier, soit les fils de Fédor, Gustave et Constantin Monod.

Arpeau. 1830. Guillaume I^{er}, roi de Wurtemberg, accorde le titre de comte à Charles Arpeau le 19 mai 1830.

La famille Arpeau, originaire de Lyon, remonte à Jean Arpeau, seigneur des Troches, qui épousa Bernardine, fille de Fr. de Senarclens, de Bursins, vers le milieu du XVI^e siècle. Leur fils Samuel fut châtelain de Bursins. Cette famille resta dès lors dans cette localité où elle ne joua pas un rôle important.

Charles Arpeau, fils d'Emmanuel et de Marie-Madeleine-Pauline Gallatin, naquit à Trélex-sur-Nyon le 20 mars 1802. Il entra au service étranger et devint officier au service du roi de Wurtemberg. Celui-ci le créa comte par diplôme du 19 mai 1830³⁾. L'original n'a pas été conservé, mais la minute existe encore aux Archives de Stuttgart. Elle nous donne la description suivante des armoiries:

«Das Wappen besteht aus einem französischen roten Schilde, darin drei silberne, mit vierendigen silbernen Geweihen versehene Hirschköpfe, 2 und 1, erscheinen. Das goldene Haupt des Schildes ist mit drei blauen Münzen belegt.»

«Auf dem Schilde ruht die Grafenkrone und über derselben steht ein stahlfarbener, rotgefütterter, mit goldenen Bügeln und goldenem Halsschmuck gezielter,

¹⁾ A. de Montet: *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*. Lausanne 1877—78.

²⁾ Ukase signé: Nicolas et contresigné par le général prince Volkonsky. L'original de ce diplôme est conservé dans les archives de la famille Monod à Morges.

³⁾ Voir: Alberti, Württemberg. Adel und Wappenbuch; et Becke, Württemberg. Adel; et Gotha, Gräfl. Taschenbuch, 1888.

in Gold gefasster und goldgekrönter vorwärts gestellter Ritterhelm. Auf demselben erscheint ein wachsender, rechts sehender, mit vierendigen silbernen Geweihen versehener silberner Hirsch. Die Helmdecke ist innen Silber, aussen rot».

Les armes des Arpeau étaient: *de gueules à trois rencontres de cerf, ramés de quatre dagues, d'argent, posés 2 et 1, au chef d'or chargé de trois tourteaux d'azur*. Elles étaient donc simplement confirmées par ce diplôme. Celui-ci accordait en outre à Charles Arpeau le droit de se nommer Arpeau de Gallatin, relevant ainsi le nom de sa mère.

Charles Arpeau fut sans doute élevé au rang de comte parce qu'il devait épouser une cousine du roi. En effet, le 3 juillet suivant il épousa la comtesse Alexandrine d'Urach, fille du duc Henri de Wurtemberg, oncle du roi. Mais quelques années plus tard il divorça, soit le 26 janvier 1843, et il se retira à Morges où il mourut en 1877. Il ne laissa pas de descendance.

Roger. 1830. Charles X, roi des Français, accorde le titre de comte à Edouard Léon baron Roger le 16 juin 1830.

Nous signalons la concession de ce titre ici parce que le baron Edouard-Léon-Roger était le fils de Daniel Roger dont nous avons parlé plus haut (voir: *Archives héraldiques* 1933, pages 185—186) et qui était d'origine vaudoise. Il naquit à Paris en 1803. Il fut secrétaire d'ambassade, puis ministre plénipotentiaire, député du Nord, puis sénateur du Nord. Il mourut à Paris en 1881. Il fut autorisé par ordonnance du 28 juillet 1820 à relever le titre de comte de son beau-père, ce qui fut confirmé par lettres patentes du 16 juin 1830¹⁾. (à suivre)

Zwei heraldische Muri-Ex libris.

Von P. RUDOLF HENGgeler.

Im Benediktinerstift Muri lebte von 1596 bis 1634 P. Johann Kaspar Winterlin, der als Kalligraph und Kupferstecher sich hervortat. Winterlin stammte aus Luzern und trat jedenfalls mit jungen Jahren in Muri ein, wo er 1596 Profess ablegte. Das Stift besass damals in P. Georg Scheublin und Andreas Schnyder vorzügliche Schönschreiber, bei denen Winterlin in die Lehre ging. Das Stift Muri-Gries bewahrt noch eine Reihe von Arbeiten seiner Hand auf. Für das Kollegiatstift Beromünster schuf er ein grosses Antiphonar, Melligen besitzt ein Jahrzeitbuch von ihm. Mehrere kleine Gemälde, auf Kupfer gemalt, befinden sich ebenfalls noch im Stifte Muri-Gries. Auch der Kupferstecherkunst widmete sich der unermüdliche Mann, der sich zugleich als Musiker, Mathematiker und Astronom hervortat. Von kleinern Bildern, wie die des hl. Burkard, der hl. Anna, Marias abgesehen, schuf er zwei Klosterprospekte von Muri sowie einen von Rheinau. Diese Prospekte versah Winterlin mit heraldischen Emblemen. Der Rheinauerprospekt von 1619 zeigt das Wappen des Klosters sowie das des Abtes Eberhard von Bernhausen (1613—42). Auf dem Muri-prospekt von 1615 finden sich drei Wappen, die von St. Benedikt, dem Patron des Ordens und St. Martin, dem Patron des Klosters gehalten werden. Von Mitra und Stab überhöht stehen oben die Schilde mit den

¹⁾ Armorial du premier Empire. Titres, majorats et armoiries concédés par Napoléon Ier, par le Vicomte A. Révérend. Tome IV, pages 159—160. Paris 1897.